

Chères titulaires, chers titulaires,

Nous vous souhaitons tout d'abord une **très bonne rentrée scolaire 2017** !

Avec cette première newsletter de l'année, l'équipe de la CLEE (Centrale luxembourgeoise des entreprises d'entraînement – service assuré par l'asbl Jonk Entrepreneuren Luxembourg) se permet de brièvement présenter son rôle et ses services aux nouveaux titulaires et de fournir un rappel utile aux enseignants ayant déjà dispensé les cours ENAP2/3 en classe de T2CM.

Contrairement au module ENAP1, les entreprises d'entraînement (EE) en classe de T2CM sont supposées fonctionner sur un marché virtuel national et international et entretenir des relations externes réelles avec d'autres acteurs du réseau (fournisseurs, clients, administrations, etc.)

Au Luxembourg, c'est la CLEE qui encadre le réseau national des entreprises d'entraînement et qui prend le rôle de plusieurs institutions/acteurs à la fois (banque, CCSS, douane, etc.).

Toutes les informations nécessaires relatives au fonctionnement d'une entreprise d'entraînement (EE) se trouvent sur le site www.clee.lu. Les mots de passe nécessaires aux guides sont les mêmes que l'année précédente :

Accès titulaire - Guide Directeur :

Nom d'utilisateur : **formateurLux**

Mot de passe : **teamwork**

Accès élève - Guide Employés :

Nom d'utilisateur : **participantLux**

Mot de passe : **practice**

Nous vous invitons à vous familiariser avec le contenu du site dès le début de l'année scolaire et à porter votre attention sur les informations ci-dessous !

Bonne rentrée et n'hésitez pas à nous contacter en cas de questions !

Claudia, Gilles et Tom

Nos coordonnées



**ATTENTION :
changement
d'adresse !**

Adresse :

Jonk Entrepreneuren
Luxembourg Asbl
14, rue Erasme
L-1468 Luxembourg-Kirchberg

Contact :

Centrale

Tel : 26 11 01 22
Fax : 26 11 01 26

info@clee.lu

Claudia Da Silva

26 11 01 22

dasilva@jonk-
entrepreneuren.lu

Gilles Degrott

26 11 01 21

degrott@jonk-
entrepreneuren.lu

Sites :

www.jel.lu

www.clee.lu

Les membres de la CLEE se réunissent 2-3 fois par an avec des enseignants des modules ENAP2/3 dans le cadre d'un **groupe de pilotage (GP)**. Pour l'année scolaire 2017-18, le GP se compose des membres suivants :

Claudia Da Silva (CLEE/JEL), Gilles Degrott (CLEE/JEL), Tom Emeringer (LTB-coordonateur), Jules Barthel (LNW), Isabelle Graffin (LTETt), Patrick Malget (LTB), Andre Martins Dias (LTMA), Jean Weber (MLG)

Informations importantes

<p>1. Création ou réouverture d'une entreprise</p> <p>Dans un premier temps, décidez avec vos élèves si vous désirez créer une toute nouvelle entreprise ou si vous optez pour la réouverture d'une entreprise. Il est également possible de reprendre le nom d'une entreprise qui existait l'année précédente et de ne changer que les produits offerts.</p>	
<p>2. Inscription de l'EE</p> <p>Ensuite, enregistrez votre entreprise auprès de la CLEE, et ceci de préférence avant le 15/10/2017. Pour ce faire, remplissez le formulaire d'information sur notre site www.clee.lu (Guide Directeur/Création ou Réouverture d'une EE). Ceci nous permettra de mettre à jour notre base de données.</p>	<p>Enregistrez votre entreprise !</p> <p>www.clee.lu => 15/10/2017</p>
<p>3. Programme ZET</p> <p>ZET est l'abréviation de « Zentralstelle Essen Telekommunikationssoftware ». Ce nom regroupe divers modules informatiques. Les deux fonctions les plus importantes de ZET sont une base de données des entreprises d'entraînement (module Base de Données) et le trafic des paiements entre les EE et les différentes banques (Module Banque).</p> <p>Le programme ZET est en ligne sous l'adresse suivante : http://zetlu.zuef.de</p> <p>Pour chaque EE, la CLEE crée ou a déjà créé un mot de passe administrateur. Pour rappel, ce mot de passe donne seulement accès à l'application ADMINISTRATION. Les accès aux applications BASE DE DONNEES et BANQUE sont à paramétrer par vous-mêmes dans la partie ADMINISTRATION en ajoutant des utilisateurs.</p> <p>Un manuel d'utilisation est disponible sur le site www.clee.lu ainsi que sous "Aide" dans l'application ADMINISTRATION.</p> <p>Les mots de passe administrateurs ZET vous seront envoyés par mail après votre inscription auprès de la CLEE. Ensuite, nous vous invitons à mettre à jour vos informations dans la base de données ZET dans les meilleurs délais.</p> <p>Les fonctionnalités du programme ZET seront également présentées en détail lors de la formation de base (voir ci-dessous) !</p>	<p>ZET</p> <p>Logiciel pour gérer paiements et base de données</p> <p>Codes fournis par la CLEE !</p> <p>Manuel d'utilisation disponible sur www.clee.lu</p> <p>Fonctionnement abordé dans la <u>formation de base</u> !</p>
<p>4. Formations</p> <p>Pensez à vous inscrire aux différentes formations proposées :</p> <p>a. Formation de base (deux après-midis) : s'adresse prioritairement aux titulaires n'ayant pas encore encadré une EE. Les autres titulaires sont également les bienvenus mais il faut savoir que la formation reprendra le fonctionnement d'une EE depuis la base. Date : jeudi 28/09 et lundi 9/10 (14h30-17h30) ; Lieu : Chambre de commerce</p> <p>b. Formation « Le service à la clientèle » (3h) : s'adresse à toutes les classes (élèves + enseignants). Des détails suivront dans notre 2^e newsletter. Date : début/mi-novembre ; Lieu : à définir</p> <p>c. Intervention RTPH (2x2h en classe) : s'adresse à toutes les classes (Sujets : CV, entretien d'embauche, etc.). Un membre du RTPH (réseau pour le travail et la promotion humaine – www.rtp.lu) passera 2x2h dans les EE qui se sont, au préalable, inscrites auprès de la CLEE (Gilles/Claudia) avant le 15 octobre 2017. Nous nous chargerons de transmettre les données des titulaires des EE au RTPH, qui vous contactera pour convenir les dates exactes pour leur intervention en classe. Les interventions sont limitées à 10 EE (pour des raisons de budget), et sélectionnées selon l'ordre d'inscription à la formation. Date : octobre/novembre ; Lieu : en classe</p>	<p>Formation de base :</p> <p>jeudi 28/09 et lundi 9/10 (14h30-17h30)</p> <p>Lien IFEN pour l'inscription :</p> <p>.....</p>

<p>5. Foire des EE 2017</p> <p>La Foire des EE aura lieu entre le 7 et le 11 décembre 2017. Les informations détaillées concernant le déroulement de la foire, les différents concours organisés ainsi que le dossier à remettre au préalable vous parviendront dans les semaines à venir.</p>	<p>Foire des EE en décembre 2017</p> <p>Photos des années précédentes sur : http://bit.ly/2wbqJTe</p>
<p>6. Entreprises marraines</p> <p>Nous vous encourageons fortement à chercher une entreprise marraine, qui pourra vous aider p.ex. dans la définition du concept de votre entreprise ou mettre à disposition du matériel d'exposition pour la foire. Une <u>présentation PPT</u> est disponible sous Best Practice afin de vous aider dans la présentation du concept des EE auprès d'entreprises marraines potentielles.</p> <p>Si vous éprouvez des difficultés à trouver une entreprise marraine, vous pouvez contacter la CLEE. Nous essayerons de vous aider.</p>	<p>La CLEE peut vous aider dans la recherche d'une entreprise marraine !</p>
<p>7. Transactions en suspens et capital de départ</p> <p>Pendant les vacances scolaires, nous avons réglé une bonne partie des transactions en suspens (paiement de commandes réalisées ou refus de nouvelles commandes, etc.). Si vous recevez des factures ou des rappels concernant l'année dernière, veuillez-nous les transmettre afin de les régler.</p> <p>Vos comptes en banques seront crédités de 100.000 EUR de capital de départ et les comptes salaires seront mis à 0.</p>	<p>Capital de départ par entreprise : 100.000 €</p>
<p>8. Contenu des prochaines newsletters :</p> <p>Démarches importantes et échéances à respecter, détails du nouveau concours « meilleure gestion quotidienne », foire 2017, workshops, festival de printemps, etc.</p>	<p>Prochaine newsletter : fin septembre !</p>
<p>Bonne rentrée et n'hésitez pas à nous contacter en cas de questions !</p>	